



## Conflit de couple

-----  
Par Dav2B

Bonjour,  
Ma compagne m'a quitté après 12 ans de vie commune (je vivais chez elle) séparation très difficile, elle aurait jeté tous mes affaires (25 ans de ma vie, dossiers, vêtements, etc ...) ainsi que ma cave à vin (valeur ~25 000,00?), j'aimerais connaître SVP les recours à ma disposition et la procédure à suivre, merci ...

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Vous viviez chez elle et vous êtes parti en laissant vos affaires ?

Article 2276 du code civil  
En fait de meubles, la possession vaut titre.

Union libre = aucun recours.

-----  
Par Dav2B

Donc si je comprends bien, je l'ai dans le ...  
Merci

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Vous employez le conditionnel, pourquoi ?

Avez-vous demandé quand vous pourrez récupérer vos biens ?

Tentez une demande officielle par courrier recommandé (en demandant poliment quand vous pourrez venir chercher vos affaires).

-----  
Par Dav2B

Bonjour  
Le conditionnel car je ne suis sûr de rien (j'ai vu passer mon bureau informatique sur le bon coin). Je lui ai envoyé un message pour connaître la raison et la réponse a été qu'elle avait jeté mes affaires ...  
J'ai demandé à un tiers de faire le médiateur.  
Merci pour votre réponse

-----  
Par yapasdequoi

Avez-vous des preuves que c'est bien votre bureau ? (facture)  
Vous pourriez porter plainte.... Mais sans trop rêver.

-----  
Par Dav2B

À 100% la photo a été prise dans le garage et la facture était dans mes affaires ...

-----  
Par yapasdequoi

Tentez la plainte... mais sans trop rêver (bis)

-----  
Par Dav2B

J'ai demandé à un ami en commun de faire le conciliateur !!!!!